

## **Propositions de modalités d'animation du comité de coordination d'urbanisme durable**

**MARS 2015**

Pour la mise en œuvre du comité de coordination d'urbanisme durable, Il est proposé, dans la continuité de ce qui avait été avancé lors de la rencontre du 26 novembre 2014 de travailler en 2 temps et d'y distinguer 2 publics, les élus et les techniciens.

Cette façon de faire, à savoir associer dans un premier temps les élus ne pourra que légitimiser les actions qui pourront par la suite être mise en œuvre. D'autre part, l'objectif est de créer un autre espace, un nouvel espace de travail, de concertation avec des moyens et des outils pour y parvenir.

### **Premier temps : Groupe d'élus référents**

**Échéance** : mai 2015

**Public** : groupe d'élus référents

#### **Objectifs** :

Partage sur leur vision de l'aménagement du territoire, sur les enjeux du territoire en terme d'urbanisme, sur la mise en œuvre des dispositions de la charte.

Mise en place d'un dispositif participatif dont l'objectif est d'identifier clairement leurs attentes et leurs demandes et ceci dans le cadre des modalités de fonctionnement du comité de coordination d'urbanisme durable définies dans la charte.

Identification d'atelier(s) technique(s) thématique(s) qui pourront trouver une expression au travers de la création de « groupe de travail à la carte ».

### **Deuxième temps : atelier(s) technique(s) thématique(s)**

**Échéance** : juin 2015

**Public** : techniciens partenaires ; Région, CG, Agence d'urbanisme, EPCI, État, Techniciens EPCI,...

#### **Objectifs** :

Échange sur les pratiques de chacun,

Identification d'actions et d'opérations réalisées sur la thématique proposée,

Identification d'axes et de pistes de travail.

### **Troisième temps : comité d'urbanisme durable**

**Échéance** : septembre 2015

**Public** : mixte

Élus et techniciens partenaires ; Région, CG, Agence d'urbanisme, EPCI, Etat, Techniciens EPCI,...

#### **Objectifs** :

Partage et Échange sur les actions engagées

Partage et Échange sur les axes de travail

Identification de perspectives opérationnelles en vue d'outiller les élus et de les accompagner afin de développer leur capacité à produire des modes d'urbanisme innovants en milieu rural et d'engager une réflexion sur la mise en place d'un dialogue Inter-SCOT.

En terme de périodicité de rencontre de ce comité, celle-ci se fera en fonction de l'actualité notamment réglementaire, et à minima une rencontre 2 fois par an est prévue.